

ASSOCIATION FORESTIERE DE LA VALLEE DE LA LIEPVRETTE

9, rue du Maréchal Leclerc – 68160 STE CROIX-AUX-MINES

Ste Croix Aux Mines, le 23 février 2026

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **13 mars 2026 à 18h00** **Au restaurant « Chez Juju et Lulu » à Sainte-Croix-aux-Mines**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale ordinaire de notre association, qui aura lieu **le vendredi 13 mars au restaurant « Chez Juju et Lulu », 13 rue du Maréchal Leclerc, 68 160 Sainte-Croix-aux-Mines.**

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 21 mars 2025
- 2- Rapport moral du Président
- 3- Rapport financier du Trésorier
- 4- Rapport des réviseurs aux comptes
- 5- Quitus au comité de direction
- 6- Election au Conseil d'Administration
- 7- Election des Réviseurs aux Comptes
- 8- Cotisations 2026
- 9- Compte-rendu d'activité 2025
- 10- L'état du marché des bois et les prix des bois
- 11- Présentation du syndicat des forestiers privés – FRANSYLVA Alsace
- 12- Divers

Dîner convivial

Après notre assemblée générale, les membres ont la possibilité d'assister à un dîner convivial :

Au menu :

- Pâté en croûte
- Emincé de volaille sauce forestière, spätzlés et frites
- Ile Flottante

Prix : 30 € tout compris (l'association prend à sa charge l'apéritif et la boisson).

Pour cette agréable soirée en perspective, nous comptons sur votre présence.

Merci de bien vouloir retourner **avant le 6 mars 2026** votre inscription à l'AG avec votre bulletin et le chèque de cotisation pour 2026.

Avec nos salutations les plus amicales.

Le Président : Jean-Marie BATOT

INSCRIPTION

Madame,
Monsieur,.....

inscrit : personnes au repas de l'Assemblée Générale du **13 mars 2026**.

et règle par chèque libellé à l'ordre de l'association, le montant de :

..... Repas x 30 € = €

N.B. : Les personnes qui participent à l'Assemblée Générale sans prendre le repas, n'ont pas à renvoyer cette inscription.

A envoyer à :
Association Forestière de la Vallée de la Lièpvrette
Monsieur Jean-Marie BATOT
9, rue du Mal Leclerc
68160 STE CROIX AUX MINES



POUVOIR

A envoyer en cas d'impossibilité à participer à l'Assemblée Générale de
l'Association Forestière de la Vallée de la Lièpvrette
Monsieur Jean-Marie BATOT
9, rue du Mal Leclerc
68160 STE CROIX AUX MINES

Madame, Monsieur,.....

Domicilié,.....

donne tous pouvoirs à Madame, Monsieur,.....

pour me représenter et voter en mon nom à l'Assemblée Générale du **13 mars 2026**.

BON POUR ACCEPTATION DE POUVOIR

BON POUR POUVOIR

Date et Signature